

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DES-LACS  
MRC DE CHARLEVOIX-EST**

**12 JUILLET 2023**

À une séance ordinaire du Conseil, de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, dans le comté de Charlevoix, tenue au lieu et à l'heure habituelle des séances, mercredi le 12 juillet 2023. Sont présents : Madame et Messieurs les conseillers : Thomas-Louis Thivierge, Marco Lavoie, Monique Gravel, Rémi Simard et James Dufour sous la présidence de son honneur la Mairesse, madame Claire Gagnon. Monsieur Danick Harvey est absent.

**CONSTATATION DU QUORUM.**

La mairesse, Madame Claire Gagnon constate le quorum et déclare la séance ordinaire ouverte à 19h.

**2023-07-01**

**2. ADOPTION DU PROJET DE L'ORDRE DU JOUR.**

Sur proposition de Madame Monique Gravel et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le projet d'ordre du jour tel que rédigé.

**ORDRE DU JOUR**

1. Constatation du quorum;
2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour ;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 juin 2023 ;
4. Approbation des comptes à payer (182 936,97 \$) ;
5. Entériner l'achat du matériel visant l'installation d'un coupe-froid pour le centre récréatif Aimélaquois – Soumission de Vitrierie Côté du 16 juin 2023 (369,75 \$ avant taxes);
6. Entériner le mandat à la Société d'Histoire de Charlevoix pour la rédaction des bas de vignettes des photos d'archives du site Web (50 \$ avant taxes);
7. Autorisation pour la formation de messieurs Daniel Boies et Reynald Gaudreault portant sur le travail en espaces clos (1 600 \$ incluant les taxes) ;
8. Achat de 2 supports pour les cylindres de systèmes respiratoires – Soumission 03-07-2023 de l'entreprise Protection Incendie CFS (432,50 \$ avant taxes) ;
9. Semaine de la prévention incendie du 8 au 14 octobre 2023 – Achat de matériel promotionnel (135 \$ avant taxes);
10. ~~Autorisation pour remplacer l'indicateur à essence – Ford Ranger ;~~  
POINT REPORTÉ
11. Aménagement des nouveaux bureaux municipaux – Autorisation paiement de la facture no 404379 de MBH (bon de livraison 3606) pour l'achat d'ameublement au montant de 10 675,97 \$ incluant les taxes ;

12. Triathlon de Charlevoix 2023 – Autorisation pour l'utilisation de véhicules et pour l'installation de la signalisation visant la circulation et la sécurité;
13. Résolution de remerciement à la Sûreté du Québec pour leur présence à la journée d'activité du 8 juillet 2023 au lac Nairne;
14. Dons et commandites
  - a) Club social des pompiers de Saint-Aimé-des-Lacs- Épluchette de blé d'Inde (100\$)
15. Correspondance ;
16. Divers :
  - a) Navette – parc national des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie;
  - b) Nettoyage du lac Nairne – activité du 8 juillet 2023;
  - c) Remerciement à l'APELN ;
  - d) Triathlon de Charlevoix 2023;
17. Suivis des membres du conseil;
18. Période de questions;
19. Levée de la séance.

**2023-07-02**

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 JUIN 2023**

Sur proposition de Monsieur Marco Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 juin 2023.

**2023-07-03**

**4. APPROBATION DES COMPTES À PAYER**

Sur proposition de Monsieur Marco Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes à payer ainsi que les salaires du mois de juin 2023 au montant de cent quatre-vingt-deux mille neuf cent trente-six dollars et quatre-vingt-dix-sept cents (182 936,97 \$) présentés par la directrice générale et greffière-trésorière, sont acceptés et payés.

**2023-07-04**

**5. ENTÉRINER L'ACHAT DU MATÉRIEL VISANT L'INSTALLATION D'UN COUPE-FROID POUR LE CENTRE RÉCRÉATIF AIMÉLACOIS – SOUMISSION DE VITRERIE CÔTÉ DU 16 JUIN 2023 (369,75 \$ avant taxes).**

Sur proposition de Monsieur James Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers d'entériner l'achat du matériel visant l'installation d'un coupe-froid pour le Centre récréatif Aimélacois conformément à la

soumission du 16 juin 2023 de Vitrierie Côté au montant de 369,75 \$ excluant la main-d'œuvre et le transport.

**2023-07-05**

**6. ENTÉRINER LE MANDAT À LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE CHARLEVOIX POUR LA RÉDACTION DES BAS DE VIGNETTES DES PHOTOS D'ARCHIVES DU SITE WEB**

Sur proposition de Madame Monique Gravel et résolu à l'unanimité des conseillers d'entériner le mandat à la Société d'histoire de Charlevoix pour la rédaction des bas de vignettes des photos d'archives du site Web au montant de 50 \$ avant taxes.

**2023-07-06**

**7. AUTORISATION POUR LA FORMATION DE MESSIEURS DANIEL BOIES ET REYNALD GAUDREULT PORTANT SUR LE TRAVAIL EN ESPACES CLOS (1 600 \$ incluant les taxes)**

Sur proposition de Monsieur Marco Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser messieurs Daniel Boies et Reynald Gaudreault à suivre la formation portant sur le travail en espaces clos qui sera offerte au LET au montant de 800 \$ par inscription pour un total de 1 600 \$ incluant les taxes.

**2023-07-07**

**8. ACHAT DE DEUX SUPPORTS POUR CYLINDRES DE SYSTÈMES RESPIRATOIRES - SOUMISSION NO 03-07-2023 DE L'ENTREPRISE PROTECTION INCENDIE CFS 432,50 \$ avant taxes**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs a procédé à l'achat de 2 appareils respiratoires APRIA de protection incendie (résolution 2023-06-21) ;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs a reçu la soumission de Protection incendie CFS du 03-07-2023 visant l'achat de deux (2) supports pour cylindres 4 500 PSI pour système respiratoire au montant de 432, 50 \$ avant taxes ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur James Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** le conseil municipal autorise l'achat de 2 supports à cylindres 4 500 PSI pour système respiratoire tel que décrit à la soumission 03-07-2023 de l'entreprise Protection incendie CFS au montant de 432,50 \$ avant taxes.

**2023-07-08**

**9. SEMAINE DE LA PRÉVENTION INCENDIE DU 8 AU 14 OCTOBRE 2023 – ACHAT DE MATÉRIEL PROMOTIONNEL (135 \$ avant taxes)**

Sur proposition de Monsieur James Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'achat de matériel promotionnel (100 crayons à mine HB 9-1-1 et 100 effaces camion incendie) pour la semaine de prévention incendie qui se tiendra du 8 au 14 octobre 2023 à Édition petite mine Yvon Larosé au montant de 135 \$ avant taxes excluant le transport.

**10. AUTORISATION POUR LE REMPLACEMENT DE L'INDICATEUR À ESSENCE – FORD RANGER**

POINT REPORTÉ

**2023-07-09**

**11. AMÉNAGEMENT DES NOUVEAUX BUREAUX MUNICIPAUX- AUTORISATION PAIEMENT DE LA FACTURE NO 404379 DE MBH (bon de livraison 3606) POUR L'ACHAT D'AMEUBLEMENT AU MONTANT DE 10 675,97 \$ (incluant les taxes)**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs a procédé à l'achat d'ameublement chez MBH visant l'aménagement des nouveaux bureaux municipaux (résolution 2023-02-20) au montant de 16 370,93 \$ incluant les taxes;

**ATTENDU QUE** les frais de livraison et de montage ne sont pas inclus dans la soumission de départ et s'élèvent à 1 100 \$ avant taxes ;

**ATTENDU QUE** la municipalité a effectué un dépôt de 9 411,24 \$ le 24 février 2023 lors de l'acceptation de la soumission;

**ATTENDU QUE** le montant total restant (facture 404379) incluant le montage et la livraison s'élèvent à 10 675,97 \$ incluant les taxes;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur Rémi Simard et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** le conseil autorise le paiement de la facture no 404379 à MBH pour l'acquisition de mobilier de bureau au montant total de 10 675,97 \$ incluant les taxes ainsi que les frais de montage et de livraison (bon de livraison 3606) ;

**QUE** le Conseil autorise l'appropriation de surplus accumulés non affectés pour le paiement de ces acquisitions.

**2023-07-10**

**12. TRIATHLON DE CHARLEVOIX 2023 – AUTORISATION POUR L'UTILISATION DE VÉHICULES ET POUR L'INSTALLATION DE LA**

## **SIGNALISATION VISANT LA CIRCULATION ET LA SÉCURITÉ**

**ATTENDU QUE** le Triathlon de Charlevoix tiendra ses activités le 15, 16 et 17 juillet 2023;

**ATTENDU QUE** le conseil a déjà autorisé que le territoire soit utilisé pour la tenue de l'événement conformément aux attendus de la résolution 2023-03-26 et 2023-01-28;

**ATTENDU QUE** la municipalité a reçu une demande dont l'objet est l'installation de signalisation et du matériel requis pour la circulation et la sécurité selon les trajets proposés (voir plan annexé);

**ATTENDU QUE** la demande consiste également à obtenir 2 employés en soutien et un véhicule de la municipalité pour le déploiement et le ramassage du matériel ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur James Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** le Conseil autorise 2 employés en soutien et un véhicule de la municipalité pour le déploiement et le ramassage du matériel nécessaire à la circulation et la sécurité selon les trajets proposés et annexés à la demande.

**2023-07-11**

### **13.       RÉSOLUTION DE REMERCIEMENT À LA SÛRETÉ DU QUÉBEC POUR LEUR PRÉSENCE À LA JOURNÉE D'ACTIVITÉS DU 8 JUILLET 2023 AU LAC NAIRNE**

Sur proposition de Monsieur Rémi Simard et résolu à l'unanimité des conseillers de remercier la Sûreté du Québec pour leur présence à la journée d'activités des plongeurs tenue le 8 juillet 2023 au lac Nairne afin de sensibiliser les usagers et d'assurer la sécurité des personnes. Votre participation fut une précieuse collaboration.

**2023-07-12**

### **14.       DONS ET COMMANDITES**

- a) Club social des pompiers de Saint-Aimé-des-Lacs – Épluchette de blé d'Inde (100 \$)

Sur proposition de Monsieur Thomas-Louis Thivierge et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser un don de 100 \$ au Club social des pompiers de Saint-Aimé-des-Lacs pour l'épluchette de blé d'Inde qui aura lieu le 26 août 2023.

### **18.       PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions est tenue. Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires. La période débute à 19 h 28 et se termine à 19 h 44.

**2023-07-13**

**19. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Sur proposition de Monsieur Rémi Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance ordinaire est levée à 19 h 46

**MAIRESSE**

**DIRECTRICE GÉNÉRALE ET  
GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE**

**En signant le procès-verbal du 12 juillet 2023, la mairesse conclut qu'elle a signé toutes les résolutions qui y sont adoptées.**